Bordereau attestant l'exactitude des informations - NIMES - 3003 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 31/12/2025 - B2025/028423 - 2024 B 03384 - 534 236 351 - ABELLE

Certifié conforme à l'original

ABELLE SAS 18/05/2025 18:30:56

Bilan actif

B 28623

État exprimé en €

		Du 01/01/2024 Au 31/12/2024			Du 01/01/2023 Au 31/12/2023
		Brut	Amortis. Provisions	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)	AA				
ACTIF IMMOBILISE					
Immobilisations Incorporelles					
Frais d'établissement	AB		AC		
Frais de recherche et de développement	AD		AE		
Concessions brevets droits similaires	AF	550,00	AG	550,00	
Fonds commercial (1)	AH		AI		
Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK		
Avances et acomptes	AL		AM		
Immobilisations Corporelles					
Terrains	AN		AO		
Constructions	AP		AQ		
Installations techniques,mat et outillage indus.	AR		AS		
Autres immobilisations corporelles	AT	5 426,77	AU	5 426,77	
Immobilisations en cours	AV		AW		
Avances et acomptes	AX		AY		
Immobilisations Financieres					
Participations évaluées selon mise en équivalence	CS		CT		
Autres participations	CU		CV		
Créances rattachées à des participations	BB		BC		
Autres titres immobilisés	BD		BE		
Prêts	BF		BG		
Autres immobilisations financières	BH		BI		
TOTAL (II)	BJ	5 976,77	BK	5 976,77	0,00	0,00
ACTIF CIRCULANT					
Stocks et en-cours					
Matières premières, approvisionnements	BL		BM		
En-cours de production de biens	BN		BO		
En-cours de production de services	BP		BQ		
Produits intermédiares et finis	BR		BS		
Marchandises	BT		BU		
Avances et Acomptes versés sur commandes	BV		BW		
Créances					
Créances clients et comptes rattachés (3)	BX	1 000,00	BY	1 000,00	5 000,00
Autres créances (3)	BZ	314,00	CA	314,00	2 197,96
Capital souscrit appelé, non versé	CB		CC		
Valeurs mobilières de placement	CD		CE		
Disponibilités	CF	331,99	CG	331,99	3 104,88
COMPTES DE REGULARISATION Charges constatées d'avance (3)	CH		CI		
TOTAL (III)	CJ	1 645,99	CK	0,00	1 645,99	10 302,84
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CL				
Primes et remboursement des obligations (V)	CM				
Ecarts de conversion actif (VI)	CN				
TOTAL ACTIF	CO	7 622,76	1A	5 976,77	1 645,99	10 302,84

Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP		(3) Part à plus d'un an :	CR	
Clause de réserve de propriété :*	Immobilisations :		Stocks :		Créances :		

Bilan passif

État exprimé en €

			Du 01/01/2024 Au 31/12/2024	Du 01/01/2023 Au 31/12/2023
Capitaux Propres	Capital social ou individuel (1)	DA	1 000,00	1 000,00
	Primes d'émission, de fusion, d'apport .	DB		
	Ecart de réévaluation (2)	DC		
	RESERVES			
	Réserve légale (3)	DD	100,00	100,00
	Réserves statuaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)	DF		
	Autres réserves	DG		
	Report à nouveau	DH	4 876,94	14 796,60
	Résultat de l'exercice	DI	-12 811,79	-9 919,66
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées	DK		
	Total des capitaux propres	DL	-6 834,85	5 976,94
Autres Fonds Propres	Produits des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	Total des autres fonds propres	DO	0,00	0,00
Provisions	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	Total des provisions	DR	0,00	0,00
Dettes	**DETTES FINANCIERES**			
	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU		
	Emprunts et dettes financières divers	DV	8 223,80	256,73
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	DETTES D'EXPLOITATION			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX		3 500,00
	Dettes fiscales et sociales	DY	257,04	569,17
	DETTES DIVERSES			
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA		
	Produits constatés d'avance (4)	EB		
	Total des dettes	EC	8 480,84	4 325,90
	Ecarts de conversion passif	ED		
	TOTAL PASSIF	EE	1 645,99	10 302,84

Renvois					
(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital		1B		
(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
		Écart de réévaluation libre	1D		
		Réserve de réévaluation (1976)	1E		
(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *		EF		
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG		
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH		

Certifié conforme à l'original

ABELLE SAS

18/05/2025 18:32:04

Compte de résultat 1/2

État exprimé en €

		France		Exportation		Du 01/01/2024 Au 31/12/2024		Du 01/01/2023 Au 31/12/2023
Produits d'exploitation	Ventes de marchandises	FA		FB		FC		40 000,26
	Production vendue Biens	FD		FE		FF		
	Production vendue Services	FG	3 100,00	FH		FI	3 100,00	5 819,21
	Montant net du chiffre d'affaires	FJ	3 100,00	FK		FL	3 100,00	45 819,47
	Production stockée					FM		
	Production immobilisée					FN		
	Subvention d'exploitation					FO		
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges (9)					FP		
	Autres produits (1) (11)					FQ		
	Total des produits d'exploitation (2)					FR	3 100,00	45 819,47
Charges d'exploitation	Achats de marchandises					FS		25 943,88
	Variation de stock					FT		
	Achats de matières et autres approvisionnements					FU		
	Variation de stock					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6bis)					FW	8 722,12	20 707,78
	Impôts, taxes et versements assimilés					FX	507,00	434,77
	Salaires et traitements					FY	3 599,28	3 599,99
	Charges sociales du personnel (10)					FZ	3 083,39	2 752,71
	Dotations aux amortissements					GA		
	Dotations aux provisions :							
	- sur immobilisations					GB		
	- sur actif circulant					GC		
	- pour risques et charges					GD		
	Autres charges (12)					GE		
	Total des charges d'exploitation (4)					GF	15 911,79	53 439,13
	RESULTAT D'EXPLOITATION					GG	**-12 811,79**	**-7 619,66**
Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré					GI		
Produits financiers	De participations (5)					GJ		
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL		
	Reprises sur provisions et transfert de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
	Total des produits financiers					GP	0,00	0,00
Charges financières	Dotations aux amortissements et aux provisions					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR		
	Diffférences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
	Total des charges financières					GU	0,00	0,00
	RESULTAT FINANCIER					GV	0,00	0,00
	RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS					GW	-12 811,79	-7 619,66

Compte de résultat 2/2

Etat exprimé en €

			Du 01/01/2024 Au 31/12/2024	Du 01/01/2023 Au 31/12/2023
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS			**-12 811,79**	**-7 619,66**
Produits exceptionnels	Sur opérations de gestion	HA		
	Sur opérations en capital	HB		
	Reprises sur provisions et transfert de charges	HC		
	Total des produits exceptionnels (7)	HD	0,00	0,00
Charges exceptionnelles	Sur opérations de gestion (6bis)	HE		2 300,00
	Sur opérations en capital	HF		
	Dotations aux amortissements et aux provisions (6ter)	HG		
	Total des charges exceptionnelles (7)	HH	0,00	2 300,00
RESULTAT EXCEPTIONNEL		HI	0,00	-2 300,00
PARTICIPATION DES SALARIES		HJ		
IMPOTS SUR LES BENEFICES		HK		
TOTAL DES PRODUITS		HL	3 100,00	45 819,47
TOTAL DES CHARGES		HM	15 911,79	55 739,13
RESULTAT DE L'EXERCICE		HN	-12 811,79	-9 919,66

RENVOIS

(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
(2)	Dont produits de locations immobilières	HY		
	Dont produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1G		
(3)	Dont - Crédit-bail mobilier *	HP		
	Dont - Crédit-bail immobilier	HQ		
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1H		2 300,00
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	1J		
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K		
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX		
(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans les PME innovantes (art 217 octies)	RC		
	Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)	RD		
(9)	Dont transferts de charges	A1		
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2		
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 obligatoires	A9		

(7) Détails des produits et charges exceptionnels :	Exercice N Charges exceptionnelles	Exercice N Produits exceptionnels

(8) Détails des produits et charges sur excercices antérieurs :	Exercice N Charges antérieures	Exercice N Produits antérieurs

Certifié conforme à l'original

ABELLE SAS
Société par actions simplifiée à capital variable de 1.000 €
Siège social : 1 Avenue du Centurion – 30240 LE GRAU DU ROI
RCS 534 236 351 Nîmes - Ape 4329

***

PROCES-VERBAL
DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 22 juin 2025

L'an deux mil vingt-cinq,
Le vingt-deux juin,
A dix-neuf heures,

Les associés de ABELLE SAS, société par actions simplifiée à capital variable de 1.000 €, divisé en 100 actions de 10 € chacune, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle, au : 1 Avenue du Centurion – 30240 LE GRAU DU ROI, sur convocation de la présidence.

SONT PRESENTS :

- Monsieur BELLE Alain, actionnaire, PDG, propriétaire de cinquante parts

ci,..... 50

- Madame CIMADOMO Isabella, actionnaire, propriétaire de cinquante parts

ci,..... 50

TOTAL : CENT parts, ci..... **100**

actionnaires de la Société et représentant en tant que tel plus des trois-quarts des actions émises par la Société.
L'Assemblée est déclarée régulièrement constituée et peut valablement délibérer.
L'Assemblée est présidée par Monsieur BELLE Alain, PDG actionnaire.
Le Président rappelle que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Lecture du rapport de gestion établi par la présidence,

Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024 et quitus à la présidence,

- Affectation du résultat de l'exercice,

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des membres de l'Assemblée :

- un exemplaire de la lettre de convocation,

- l'inventaire et les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2024,
- le rapport de gestion établi par la gérance,
- le rapport spécial sur les conventions visées à l'article 50 de la loi du 24 juillet 1966,
- le texte du projet des résolutions qui seront soumises à l'Assemblée.

Le Président déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Il est ensuite donné lecture à l'Assemblée du rapport de gestion et du rapport spécial sur les conventions visées à l'article 50 de la loi du 24 juillet 1966, établis par la gérance.
Cette lecture terminée, le Président déclare la discussion ouverte.

Diverses observations sont échangées puis personne ne demandant plus la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion, approuve l'inventaire et les comptes annuels, à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe, arrêtés le 31 décembre 2024, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport.
En conséquence, elle donne à la présidence quitus de sa gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2024.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la présidence et décide d'affecter la perte de 12.812 € de l'exercice de la manière suivante :

Perte de l'exercice 12.812 €

Report à nouveau débiteur : 12.812 €

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial sur les conventions visées à l'article 50 de la loi du 24 juillet 1966 et statuant sur ce rapport, prend acte qu'aucune convention susvisée n'a été conclue au cours de l'exercice.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture par le PDG et les actionnaires.

Pour copie certifiée conforme.

A Port Camargue, le 22 juin 2025,

Le PDG, Alain BELLE

